13 mai 2025 -07:00

Le nombre de personnes en situation de handicap travaillant au sein de l'administration fédérale reste stable

Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration fédérale reste pratiquement stable, soit 1,36%. C'est ce qui ressort du rapport annuel 2024 de la Commission pour l'Inclusion des Personnes en situation de handicap (CIPH). Ce pourcentage est similaire à celui de 2023, année au cours de laquelle une augmentation significative a été enregistrée, mais reste structurellement inférieur au quota fixé à 3 %. On observe toutefois une nette progression du taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans 24 organisations fédérales, dont deux ont atteint ce quota de 3 %, le SPF Sécurité sociale et la CAPAC (Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage).

Réformes au profit de l'inclusion

En 2024, l'administration a mis en œuvre plusieurs réformes afin de renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de ses organisations :

- nouvelles mesures de recrutement, notamment des sélections réservées pour les personnes en situation de handicap. Depuis le lancement de cette mesure, 20 sélections ont été organisées avec un total de 78 lauréat•es ;
- une réforme de la réglementation qui facilite les aménagements raisonnables pendant les procédures de sélection et reconnaît davantage d'attestations ;
- de meilleures possibilités en termes de mobilité, comme une indemnité kilométrique en cas de déplacement avec un véhicule personnel.

Des efforts supplémentaires nécessaires pour atteindre le quota de 3 %

La CIPH conseille au nouveau gouvernement fédéral de continuer les efforts entrepris et formule 10 recommandations dans son rapport. Elle invite le gouvernement à mettre en œuvre un maximum de ces recommandations.

"En dressant le bilan de la législature écoulée, je constate que des mesures significatives ont été prises en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Ce n'est qu'en continuant nos efforts collectifs que nous pourrons atteindre l'objectif de 3 %. De notre côté, nous continuerons de fournir des conseils et de soutenir les initiatives."

Oljan Mapreni
Président de la CIPH

"Si l'emploi des personnes en situation de handicap augmente positivement dans de nombreuses organisations fédérales, nous devons encore faire mieux. Je veux passer à la vitesse supérieure en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap dans les années à venir. Il s'agit de veiller à ce que les personnes soient davantage prises en considération lors du recrutement, de travailler sur les aménagements raisonnables pour abaisser le seuil d'accès à l'emploi et d'améliorer le suivi. Je veux un changement de mentalité pour que la participation des personnes en situation de handicap aux services publics devienne tout à fait normale."

Vanessa Matz
Ministre de l'Action et de la Modernisation publiques

Lisez ici le rapport d’évaluation complet de la CIPH pour 2024.

A propos de la CIPH

La CIPH veille à l’emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique fédérale. Elle rapporte au gouvernement fédéral et le conseille en la matière. La CIPH évalue les efforts déployés par les organisations fédérales pour atteindre l'objectif des 3 %.

À propos du SPF Stratégie et Appui (BOSA)

Le SPF BOSA assure le secrétariat de la CIPH. Il offre un soutien actif aux organisations fédérales clientes en matière de politique d'inclusion, de sélections (inclusives) et de conseils sur mesure.

Le SPF BOSA accompagne ses clients, utilisateurs et responsables politiques dans 5 domaines : Travailler dans la fonction publique, Administration numérique, Budget et comptabilité, Marchés publics et Soutien stratégique. Le SPF contribue ainsi à une administration moderne au service des citoyens et des entreprises.

SPF Stratégie et Appui
WTC III
boulevard Simon Bolivar30
1000 Bruxelles
Belgique

Damster Aurélie
Porte-parole a.i. du SPF BOSA
0473/278505
aurelie.damster@bosa.fgov.be

© 2025 - news.belgium.be